

RW/921/2026/3538/16584/10

Lot 10

Cubage à la décroissance. Respect strict des semis naturels suivant les indications du garde forestier. Seuls les bois marqués de 4 flaches font partie du lot. Les bois marqués de 2 flaches et les houppiers sont réservés. La recoupe des hêtres est indiquée sur chaque arbre. Recoupe marchande pour les autres essences feuillues, soit la mi-circonférence à 1,5 m. Abattage interdit avant le 1/7/2026. Le délai d'exploitation et de vidange est fixé au 1/11/2026. Il n'y aura pas de faculté de prorogation du délai d'exploitation afin d'assurer la fourniture de l'affouage en qualité et en quantité.

Nombre d'arbres total	128	–
Volume grumes	113,157	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	113,157	m ³
Cube moyen	884	dm ³
Circonférence moyenne	116,328	cm
Surface de coupe	21,328	ha
Contact	DIVOY Ayrton, 0479/863870	
Triage	Triage De Pussemange	
Propriétaire	Vresse Cne	
Lieu(x)-dit(s)	GRINSART GD BANNAY	
Vente	Vente feuillue de la Commune de Vresse-sur-Semois Mercredi 06 mai 2026 à 16:30 Salle La Glycine, Rue Albert Raty, 83 à 5550 Vresse-sur-Semois	
TVA	6 %	–
Certification PEFC	Oui	–

	Chêne		Hêtre	
	Amélioration		Amélioration	
	Normal		Normal	
	Normal		Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
95	4		-	
		2,380		
105	53		-	
115	28		-	
		61,539		
125	24		-	
135	9		1	
145	2		2	
		37,659		3,663
155	2		2	
175	1		-	
		5,072		2,844
Total grumes	123	106,650	5	6,507
Houppiers/Taillis	-		-	